

GIRO.COM
www.giromagny.fr
AOÛT 2022

#5 FESTIVAL
**FORT
MUSIQUE**

12 > 15 AOÛT 2022

FORT DORSNER

**CONTRE
FORTS**

26/27 AOÛT 2022

Le mot du Maire

Depuis le début de l'été, après deux années éprouvantes placées sous le signe du Covid, et même si nous ne sommes pas encore au bout de l'épreuve, notre cité revit avec des manifestations qui s'enchaînent à nouveau.

Le signal a été donné dès le 21 juin par la fête de la musique organisée par la municipalité sur la place des Mineurs, fête rapidement suivie par l'après-midi des aînés organisé par le CCAS à l'espace de la Tuilerie et la fête de la Saint-Jean organisée le 25 juin par le football Club Giro-Lepuix.

Le samedi 2 juillet fut marqué par un (timide) retour des forains sur la place De Gaulle et le 8 c'était au tour des motards de la FFMC de créer l'animation sur la place de la Tuilerie. Le mercredi 13, veille de la fête nationale, la place des Mineurs a connu une grande animation orchestrée par la commission municipale dédiée au commerce et

au tourisme et le 31 du mois de juillet s'est terminé aux couleurs du sport avec le passage de la dernière étape du tour de France féminin. Le mois d'août quant à lui s'annonce somptueux avec les 4 jours du festival « Fort en Musique » qui s'ouvriront le vendredi 12 août à 20h par un concert d'orgue à l'église Saint-Jean Baptiste. Ce récital exceptionnel donné par Olivier Vernet, le titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Monaco, sera suivi le samedi 13 par un ensemble de balades et de concerts donnés dans le parc Mazarin à partir de 16h ; le lundi 15 août sera marqué par le passage du critérium cycliste du ballon d'Alsace et le dimanche 21 août ce sera le retour de la fête du Ballon organisée par l'association Transhumance et Traditions. Les 26 et 27 août les sons de la musique « House et Techno » des concerts organisés par l'association « Contreforts » feront vibrer les voûtes du fort Dorsner pour terminer ce mois en apothéose. Bien sûr ce n'est pas encore le retour de la mythique fête des brimbelles mais gageons que nous sommes sur la bonne voie !

Août, le mois des festivals !

FORT en MUSIQUE revient avec sa 5^e édition :

Au programme : musique baroque, classique, romantique ainsi que des créations et de la littérature.

Du 12 au 15 août, Giromagny, Auxelles-Haut et Rougemont-le-Château accueilleront les 4 journées de concerts, de balades, de lectures. Pascal Contet, directeur du festival, nous invite à la découverte de parcs, d'étangs, de forêts, d'églises ou de bâtisses du patrimoine local.

Plus d'informations sur : fortenmusique.com

Réservations conseillées sur helloassociationfortenmusique.com ou au 06 20 02 52 62

(tarif du Pass Festival : 95€ ou pass Journée : 50€)

Deux évènements du festival se dérouleront à Giromagny :

- le concert d'ouverture le vendredi 12 août à 20h à l'église

Olivier Vernet, organiste de renommée internationale, titulaire des grandes orgues de la Cathédrale Notre Dame à Monaco, assurera ce concert d'ouverture sur l'orgue Verschneider de l'église Saint-Jean-Baptiste, instrument classé aux Monuments Historiques. Le Prince Albert de Monaco était venu écouter l'orgue, avant sa restauration et les chœurs grégoriens des Amis de l'Orgue, le 6 juin 2016.

Le programme proposé par Olivier Vernet est en parfaite adéquation avec la palette sonore de l'instrument construit en 1874. Nous entendrons des œuvres de Félix Mendelssohn, Nicolas Gade, Jacques-Nicolas Lemmens, Louis James Alfred Lefebure-Wély et Emile Tavan, cinq compositeurs contemporains de l'orgue de Giromagny (1872).

Le concert sera projeté sur un écran géant installé dans le chœur de l'église. Il permettra aux auditeurs de voir l'organiste pendant son concert.

Un grand moment de musique avec un immense artiste.

À ne manquer à aucun prix !

Prix des places :- Tarif plein 20€ - Tarif réduit 15€.

Les Amis de l'orgue de Giromagny ainsi qu'Orgalie, fédération des

orgues du Territoire de Belfort sont partenaires du festival Fort en Musique, pour ce concert d'ouverture.

- la journée du samedi 13 août au parc de la maison Mazarin :

16h : Rencontre avec Bruno Letort

17h : Balade avec Séverine Ferrer, Andréa Ferréol, François Marthouret

20h30 : concert Quatuor Phantasy (Mozart, Schubert, Britten)

22h30 : embrasement lumineux et musical du parc par Mathieu Desbarats

CONTREFORTS, festival de musiques électroniques revient pour sa 2^e édition

Après une première soirée réussie en 2021, ce sont désormais deux jours de musique house et techno qui se dérouleront dans le fort Dorsner.

Au programme : des artistes locaux et internationaux et la mise en valeur du circuit court avec des bières brassées à moins de 30 km et des food truck travaillant les produits locaux. Camping possible. Billeterie uniquement en pré-vente.

Plus d'informations : www.linktr.ee/contreforts et [@contrefortsfestival](https://www.instagram.com/contrefortsfestival)
Le vendredi 26 août de 19h à 6h et le samedi 27 août de 15h à 6h.



Conseils municipaux

Petit retour sur les séances du 19 mai et du 16 juin 2022.

Parmi les décisions significatives prises le 19 mai par le Conseil on notera le refus d'autoriser la mise en place d'un distributeur de pizzas sur l'espace public, une révision du règlement du cimetière (voir encart d'information), une révision du règlement de mise à disposition de l'espace de la Tuilerie, la décision de passer à la dématérialisation des actes (les documents officiels seront désormais communiqués via le site internet communal) et finalement l'attribution de subventions aux associations. Pour ce dernier point, le rééquilibrage progressif des soutiens apportés aux associations engagé en 2021 se poursuit et se poursuivra dans les années à venir car les dotations traditionnelles présentent encore de grandes disparités avec des montants qui s'échelonnent entre 2 et 720€ (!) par membre actif. Une attention particulière reste portée sur les associations qui contribuent à l'encadrement des jeunes, celles qui organisent des animations communales et celles qui contribuent à la préservation du patrimoine. Pour cette première vague le Conseil a attribué 30 000 € de subventions en numéraire et 83 000 € en nature (locaux, personnels, fournitures).

La séance du 16 juin fut beaucoup plus chargée avec à l'ordre du jour notamment l'arrêté des comptes 2021. Le compte administratif fait apparaître un résultat de 591 k€ en fonctionnement et de 635 k€ en investissement. Ces résultats doivent être pondérés d'un emprunt réalisé en 2021 à titre préventif à hauteur de 1180 k€, ce qui porte en fait le résultat net réel de l'année à 47 k€. Sur la base de ces résultats le Conseil décide à l'unanimité d'un budget supplémentaire à hauteur de 1572 k€ en fonctionnement, l'essentiel étant reversé à la section d'investissement (1374 k€) afin d'assurer le bouclage du financement des 3 grandes opérations en cours : école Dr. Benoît, voie verte et phase II de l'aménagement du centre bourg. Parmi les autres délibérations importantes on notera : la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine pour la rénovation des façades et l'instauration de la taxe de séjour sur le territoire communal.

Rencontre avec Martial Bazin

Vous l'avez probablement déjà croisé sur le marché du samedi ou dans les rues de la commune, à pied, à vélo ou en véhicule, Martial Bazin est le nouveau garde champêtre, en poste depuis le 1er mai 2022. Titulaire d'un baccalauréat pro vente, Martial Bazin a fait son service militaire dans la gendarmerie en Alsace à Ensisheim au Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG). Il saisit l'opportunité de passer différents concours de la fonction publique et entre à la Direction de la police municipale de Belfort comme ASVP (agent de surveillance et de la voie publique) puis comme opérateur vidéoprotection. Il suit la formation initiale d'application (FIA) obligatoire de garde champêtre au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) d'Amiens, obtient la qualification et exerce son métier au sein du service des Gardes Champêtres Territoriaux au Grand-Belfort.

Le garde champêtre est un agent territorial communal assermenté qui répond aux ordres du maire de sa commune. Le champ de ses compétences est adapté au monde rural. Parmi ses 150 prérogatives, on trouve, entre autres, la police de l'environnement, de la pêche et de la chasse etc. Martial Bazin a pour mission la surveillance de la commune. Il est habilité à faire respecter le code de la route sur l'ensemble des axes routiers de la commune et verbaliser en cas d'infraction avec le soutien de la Gendarmerie de Giromagny. Il fera respecter les règles de stationnement aux abords des écoles, en centre-ville etc. Il veillera à faire appliquer entre autres les arrêtés municipaux, préfectoraux.

Depuis le 1^{er} juillet, la publicité des actes administratifs émis par la commune n'est plus assurée par voie d'affichage papier; ce mode traditionnel désormais peu pratique est remplacé par une mise à disposition des documents en permanence sur le site internet communal : <https://www.giromagny.fr/>

Changements au cimetière

Les factures émises par le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) via la CCVS pèsent de plus en plus lourd dans le budget communal et nous appellent donc à plus de vigilance. En regard de la facture de plus de 5000 € correspondant au coût de la collecte au cimetière en 2021 le Conseil Municipal a décidé de revoir les pratiques en modifiant à l'unanimité l'article 2.7 du règlement en ajoutant un alinéa 2 : « Les concessionnaires ont la charge et la responsabilité de l'ensemble des déchets provenant de l'entretien des tombes (emballages, fleurs, jardinières, objets mémoriels, etc.). Toutefois, une fosse de compostage destinée aux seuls déchets de terres et de végétaux est à disposition des usagers à l'entrée du cimetière. Il est strictement interdit d'y déposer d'autres déchets sous peine de verbalisation (150€ par constat) ». Ce faisant le Conseil est bien conscient de l'inconfort de cette situation mais en regard des enjeux il a estimé que ce qui est apporté au cimetière, notamment en matière de fleurissement, pouvait être remporté par la même voie sans difficulté majeure et placé dans les bacs personnels.

Pass sport-culture

À partir de la rentrée 2022 le Conseil Municipal, en partenariat avec la CCVS, a décidé de mettre en place le « pass sport-culture » pour tous les jeunes de 3 à 18 ans. L'aide apportée à l'inscription dans une activité sportive ou culturelle sera de 45€ par enfant. Les modalités d'application sont disponibles sur les sites de la commune <https://www.giromagny.fr/> et de la communauté de communes <https://www.ccvosgesdusud.fr/> ainsi qu'auprès de toutes les associations.



La vie communale en images



Les élus ont tenu à marquer le passage en 6^e des jeunes ados en leur offrant une calculatrice. Le 24 juin, Liliane Bross, conseillère municipale déléguée, a distribué aux 21 élèves l'objet indispensable pour l'entrée au collège. Voilà de quoi être bien équipé, tout en en soulageant la facture de fournitures scolaires des parents.



Le 23 juin, une quinzaine de riverains des quartiers Prés Heyds-Fougerêts se sont déplacés en mairie pour participer à la 3^e réunion de quartier de l'année. Il a été question, de nuisances sonores dues au fonctionnement de la station de lavage ainsi qu'aux aboiements de chiens, de problème d'infiltration d'eau dans les terrains et de sécurisation des piétons. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.



Le 22 juin, les aînés de plus de 73 ans de la commune se sont retrouvés à la salle de La Tuilerie pour un après-midi festif. Chants, animations, danses étaient au programme concocté par Patricia Vuillaumié maire adjointe et vice-présidente du CCAS. L'opération sera renouvelée le 14 décembre. N'oubliez pas de cocher la date sur le calendrier !



Campagne « calmos » de sensibilisation au bruit des motards le 8 juillet



La fête de la musique au Parc Mazarin, le 21 juin



Les festivités du 13 juillet, place des Mineurs



Un pullover, un anorak, un coussin de canapé, des barres de métal, ce ne sont qu'une partie du butin récupéré dans la rivière lors de l'opération Savoureuse Propre. Les élus du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) ont clos l'année par une belle action en partenariat avec Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) la truite en montagne de Giromagny, le 25 juin.



Campagne de réparation des chaussées au début du mois de juillet



Signature de la convention d'aide aux communes 2022 ; le conseil départemental apporte une aide de 32 000 € pour la nouvelle voirie de l'école Dr. Benoît

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966

Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53

CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur de Justice

Mercredis 3 - 17 - 31 août de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Mercredis 10 & 24 août de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 03 39 53 06 53

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire
• 03.84.27.14.18

✉ Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• 03.84.27.02.10

✉ Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale

• 03.84.27.14.80

✉ Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

En août

Les mercredis & dimanches
Visite du Fort Dorsner de 14h à 18h

Jeudi 4
Don du Sang - Espace de la Tuilerie de 16h à 19h30

Samedi 6
Fort Dorsner
Visite de nuit à la lampe à pétrole à 21h, sur réservation au 06 72 56 42 70

Jeudis 11 & 25
Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)

Vendredi 12
Fort en musique - Récital, 20h à l'église de Giromagny

Samedi 13
Fort en musique
Rencontre, balade et concert à partir de 16h au Parc Mazarin

Samedi 20
Fort Dorsner
Visite de nuit à la lampe à pétrole à 21h, sur réservation au 06 72 56 42 70

Lundi 22
Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers

Vendredi 26
Festival de musiques électroniques

Samedi 27
« Contreforts » dès 19h au Fort Dorsner
Billet uniquement en pré-vente (voir annonce page1)

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE PASSONS TOUS À LA CAISSE !

Le Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) vous invite à participer à la course de caisses à savon, soit en fabriquant votre propre engin et ainsi s'inscrire en tant que coureur, soit en s'inscrivant en tant que bénévole et participer au bon déroulement de la manifestation. Vous pouvez aussi être spectateur et venir encourager votre bolide favori. Renseignements auprès de Marina Aerens, conseillère municipale déléguée: marina.aerens@wanadoo.fr



InFORTmations

Les visites estivales du fort Dorsner se poursuivent les mercredis et dimanches d'août de 14 heures à 18 heures (dernière entrée à 17h15 - fermé exceptionnellement le 28 août). S'il fait une chaleur caniculaire, c'est une excellente sortie pour profiter du frais. Et en cas de météo capricieuse, les nombreuses salles permettent une visite à l'abri. En d'autres termes, c'est l'idée sortie adaptée à tous les caprices du ciel ! Par ailleurs, des visites de nuit à la lampe à pétrole sont programmées les samedis 6 et 20 août, à 21h, sur réservation au 06 72 56 42 70. Une autre façon de découvrir le fort, à la lueur de la flamme avec un guide passionné.

À très bientôt !

Je suis mieux informé(e) grâce à illiwap

Vous êtes équipé(e) d'un smartphone ? D'un téléphone connecté ? Téléchargez l'application illiwap et soyez mieux informé(e) en recevant les actualités de la commune, les consignes sanitaires, les événements, les vigilances météo ... Comment faire ? Après téléchargement, recherchez « mairie de Giromagny » cliquez sur le bouton : « s'abonner ». Vous recevez toutes les notifications de la commune en temps réel!

Vous pouvez vous abonner à d'autres stations tel que les communes voisines, le syndicat des eaux de Giromagny, la communauté de communes des Vosges du sud, la médiathèque intercommunale...



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Crédit photos : Christian Coddet, Thierry Marline, André Schnoebelen, Olivier Schnoebelen, Patricia Vuillaumié

Ont participé à ce numéro : J-Jacques Griesser, Lucile Grillon, Barbara Natter, Patricia Vuillaumié

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 230 - Dépôt légal 07-2022

Tribune de l'opposition

Article non fourni